

CDSP du 3 juin 2010

La place de la vie au travail dans la vie de chaque postière et postier est une préoccupation de tous les instants. Aujourd'hui, à La Poste pour la plupart des agents cadres, non cadres, fonctionnaires ou salarié-e-s le travail n'est plus une source d'accomplissement.

Il est inconcevable que les conditions de travail, la qualité de vie au travail, l'humain ne soient plus une priorité sur la DOTC OUEST BRETAGNE.

A titre d'exemple, votre DOTC n'hésite pas à passer outre les avis du Me de Prévention, n'hésite pas à laisser pourrir des situations individuelles, n'hésite pas à accorder des congés au rabais pour l'été, enfin n'hésite pas à piétiner le dialogue social à La Poste.

Les réorganisations incessantes, la surcharge de travail, les heures supplémentaires imposées et non payées, le manque de reconnaissance, la pression mise sur les agents comme sur les cadres entraîne une situation de mal-être et de stress au travail qui a des conséquences non seulement sur la santé physique des agents, mais aussi sur leur santé psychologique.

Le rythme effréné des réorganisations met en péril la santé physique et psychologique des personnels.

La réalité du quotidien au travail n'a rien à voir avec la vision édulcorée du modèle social que La Poste diffuse à grand renfort de publicité.

L'UNSA-Postes émet des doutes sur une mise en place réelle des « Règles d'Or vie au travail » alors même que le relevé de décision du 24 mars 2010 n'est pas respecté par votre DOTC OUEST BRETAGNE.